

Le Brevet informatique et internet adultes

Le B2i adultes est une attestation qui certifie la maîtrise de la compétence numérique ainsi que l'usage sûr et critique des technologies de la société de l'information. Pour obtenir le B2i adultes, les candidats doivent faire la preuve de leurs compétences auprès de centres agréés.

- Le B2i adultes, une certification pour la vie active
- Le public concerné par le B2i adultes
- S'inscrire au B2i adultes
- Faire valider ses compétences numériques

Le B2i adultes, une certification pour la vie active

Le référentiel du B2i adultes est basé sur **cinq domaines principaux** :

- environnement informatique
- attitude citoyenne
- traitement et production
- recherche de l'information
- communication

À chaque domaine correspondent **plusieurs compétences**.

Domaines	Objectifs	Compétences
Environnement informatique	Maîtriser les concepts et fonctions de base d'un poste informatique, l'utiliser dans un contexte de réseau	Les compétences associées au domaine "Environnement informatique" sont : Utiliser le vocabulaire spécifique et maîtriser les éléments matériels et logiciels de base Gérer et organiser les fichiers, identifier leurs propriétés et caractéristiques Organiser, personnaliser et gérer un environnement informatique Se connecter et s'identifier sur différents types de réseaux
Attitude citoyenne	Adopter une attitude citoyenne dans la société de l'information	Les compétences associées au domaine "Attitude citoyenne" sont : Respecter les règles d'usage, connaître le potentiel et les dangers liés aux réseaux et aux échanges de données Respecter les droits et obligations relatifs à l'utilisation de l'informatique et d'internet, respecter les droits d'auteur et de propriété Protéger les informations concernant sa personne et ses données, construire son identité numérique Prendre part à la société de l'information dans ses dimensions administratives et citoyennes
Traitement et production	Réaliser un document numérique	Les compétences associées au domaine "Traitement et production" sont : Concevoir un document Mettre en oeuvre les fonctionnalités de base d'outils permettant le traitement de texte, de nombres, d'images et de sons Réaliser un document composite
Recherche de l'information	Construire une démarche de recherche et évaluer l'information	Les compétences associées au domaine "Recherche de l'information" sont : Concevoir une démarche de recherche d'information et la mettre en oeuvre Identifier et organiser les informations

Domaines	Objectifs	Compétences
		Évaluer la qualité et la pertinence de l'information Réaliser une veille informationnelle
Communication	Communiquer, échanger, collaborer en réseau	Les compétences associées au domaine "Communication" sont : Utiliser l'outil de communication adapté au besoin Échanger et diffuser des documents numériques Collaborer en réseau

Le public concerné par le B2i adultes

Une certification pour tous les adultes

Le B2i adultes s'adresse à **tous les publics adultes** en formation générale, professionnelle ou spécifique à l'usage des TIC. Il est utile aux salariés et aux demandeurs d'emploi pour :

- se former et progresser
- indiquer son niveau de maîtrise des TIC dans un CV
- obtenir une attestation de compétences garantie par le ministère

Une certification pour les employeurs publics ou privés

Le B2i adultes **développe et valorise les compétences des personnels**. Il favorise l'employabilité et un usage plus sûr des TIC en entreprise.

S'inscrire au B2i adultes

L'inscription s'effectue **au minimum un mois avant la date de la session**. Elle est à faire **auprès de la délégation académique à la formation continue du rectorat** de l'académie concernée. Les frais d'inscription sont de 12 €. Ces frais administratifs n'intègrent pas le coût de l'accompagnement obligatoire.

Faire valider ses compétences numériques

Chaque candidat au B2i adultes doit être évalué dans un centre agréé.

Pour cette évaluation, le candidat constitue un dossier qui comprend les justificatifs des compétences acquises. Un évaluateur habilité peut accompagner le candidat. L'évaluation est menée :

- soit à partir de l'expérience du candidat
- soit par à partir d'une mise en situation

Le dossier complété est transmis au rectorat qui valide les compétences après examen devant un jury. Un certificat est remis aux candidats admis.